



# HISTORIQUE DE LA CREATION DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE CHARENTE MARITIME

## Préambule

Le 13 mars 1984, le journal "La Croix" publie une tribune intitulée « **J'ai Faim** », écrite par Sœur Cécile Bigo, dénonçant le scandale de la pauvreté qui cohabite avec le gaspillage de denrées alimentaires.

Dans cette lettre, Sœur Cécile Bigo écrivait ces mots «...Quelle est la personne de génie qui surgira et aura assez d'astuce pour mettre en place, avec d'autres, le procédé de récupération rapide et efficace des aliments avant qu'ils ne soient jetés dans nos poubelles...».

De cette étincelle éditoriale est né le 1er réseau d'accompagnement alimentaire en France. Sans cet article, Bernard Dandrel et les 5 associations fondatrices du projet (Secours Catholique, Emmaüs, Armée du Salut, Entraide d' Auteuil et Entraide Protestante), n'auraient probablement jamais lancé en 1984, **la première Banque Alimentaire française à Paris**, selon le modèle des "Food Banks" américaines apparu en 1967 à Phoenix (Arizona) sous la forme d'un entrepôt de stockage auprès duquel les autres associations humanitaires pouvaient s'approvisionner gratuitement.

## LA RENCONTRE AVEC L'ABBE PIERRE

L'hiver 1984 avait été très rude et quelques associations réunies en INTERCLUB ( Rotary, Lions, DCF, Kiwanis, Inner-Wheel, Table Ronde, Club 41, Sté du Commerce Rochelais) avaient conjugué leurs efforts pour demander à l'abbé PIERRE de venir animer une conférence dont les bénéfices seraient reversés aux associations qui avaient en charge l'aide aux plus démunis en cette période de froid, à savoir : la Croix Rouge Française, Emmaüs, Entraide de l'Eglise Réformée, Mission Populaire de Laleu, Secours Catholique et Secours Populaire.

Cette conférence animée de projections eut lieu à la Maison de la Culture de La Rochelle le mardi 15 janvier 1985 à 20h30 en présence de l'Abbé Pierre.

Au cours d'un entretien qu'il avait eu avec quelques membres de l'Interclub, l'abbé les avait encouragés à créer une Banque Alimentaire en Charente Maritime.

Cet entretien suscita un grand intérêt parmi ses interlocuteurs et un groupe de réflexion se constitua pour réfléchir sur la mise en place d'une telle structure.

Ce n'est qu'en 1987 que le projet de création d'une Banque Alimentaire à La Rochelle prit forme conformément aux directives gouvernementales de la campagne "Pauvreté - Précarité" dont l'un des aspects consistait justement à favoriser la naissance des Banques Alimentaires et à l'action du préfet de Charente Maritime, Michel GILLARD, lui-même membre du Rotary.

A cette époque, 38 Banques Alimentaires fonctionnaient déjà en France.

## ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

C'est ainsi qu'un certain nombre d'associations caritatives ou similaires de l'ensemble du département de la Charente Maritime furent invitées à participer à l'assemblée constitutive d'une Banque Alimentaire, le lundi **2 mars 1987** à la salle municipale de Tasdon, place des Britanniques à 20 h 30.

Cette banque alimentaire qui serait rattachée à la Fédération Nationale des Banques Alimentaires aurait pour objectif la collecte des dons de produits alimentaires sur le plan national et départemental afin de venir en aide à tous ceux qui avaient faim, ceci gratuitement au travers des associations qui auront signé une convention avec elle et de lutter contre le gaspillage.

Cette réunion avait la forme d'une assemblée générale chargée de désigner les quinze membres d'un futur Conseil d'administration, chaque association pouvant proposer un membre de son association au vote de l'assemblée.

André BARRAUD, retraité et membre du Rotary est élu à la présidence de la Banque Alimentaire

## DEPOT DES STATUTS

Les statuts de la Banque Alimentaire de Charente Maritime ont été déposés le 10 mars 1987 à la Préfecture de La Rochelle.

## L'INSTALLATION DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

L'installation du centre de réception, de stockage et de tri de la BA eut lieu le 3 octobre 1987 dans des locaux mis gracieusement à sa disposition par l'association l'ESCALE dans les anciens locaux de Yoplait, avenue Edmond Grasset à AYTRÉ, en présence de nombreuses personnalités du département et de M. DANDREL, Président de la Fédération Nationale des Banques Alimentaires.

Dans son allocution, M. Dandrel indiquait que l'intérêt de la BA, sans être une nouvelle source d'approvisionnement pour les plus démunis, devait décharger les associations caritatives existantes du souci de rechercher des denrées et induisait une meilleure organisation des dons et des donateurs.

Il précisait, par ailleurs, qu'elle devait centraliser le maximum de denrées alimentaires collectées **gratuitement** auprès des grandes surfaces, des sociétés agro-alimentaires et des particuliers sans qu'elles soient achetées dans le secteur marchand.

Enfin, elle serait le seul interlocuteur des services ministériels concernant la distribution des surplus agricoles de la Communauté Economique Européenne (CEE)

## LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

Le budget initial s'élevait à 311 000 francs (équivalent de 47 000 €) dont 170 000 francs de la Préfecture, 100 000 Francs du Conseil Général et 41 000 francs de dons divers de particuliers et d'associations.

Une chambre froide positive était disponible dans les locaux ainsi qu'un transpalette. Les entrepôts frigorifiques de Gel au Large au port de La Pallice avaient proposé de stocker gratuitement dans leurs installations les produits congelés. Un camion avait été financé par le Rotary et le matériel de bureau par l'Interclub.

Quatre personnes avaient été embauchées (TUC) pour assurer la manutention et le secrétariat.

Un bénévole, M. HESSE assurait la coordination de l'ensemble de la structure sous la présidence d'André BARRAUD.

## LES PARTENAIRES

### **Les membres du Conseil d'Administration**

- L'association pour l'aide à l'enfance démunie
- L'association des chômeurs de Sud Saintonge
- Le centre d'Animation polyvalent
- Le centre social de Tonnay Charente
- Le comité de bienfaisance du Commerce Rochelais
- Le comité des chômeurs de Villeneuve les Salines
- Le collectif caritatif du canton de la Tremblade
- L'Entraide de l'Eglise réformée
- La fédération Nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale
- Le groupement d'animation populaire du quartier de la Libération à Rochefort
- La Mission populaire évangélique
- La Maison du Chômeur de La Rochelle
- Le Secours Catholique
- Le SUSCHAMA
- L'Interclub des clubs service

### **Partenaires supplémentaires**

- Le Foyer le Cabestan à Rochefort
- Le Diaconat des Iles de Saintonge
- Les bénévoles sœurs catholiques
- L'Arche à St Jean d'Angély
- Le Foyer l'Escale de La Rochelle
- L'association intercommunale de St Genis de Saintonge

## LA PREMIERE COLLECTE

La première collecte de produits alimentaires fut organisée le 5 décembre 1987 dans les quelques grandes surfaces du département

## LE BESOIN DE NOUVEAUX LOCAUX

Le nombre de bénéficiaires aidés par les 37 associations était appelé à dépasser les 8000 personnes au cours de l'hiver 1993 et le volume des denrées non périssables ayant atteint les 800 tonnes dans l'année, la surface de stockage de 300 m<sup>2</sup> s'avérait insuffisante, d'autant que la collecte prévue le 26 novembre 1993 devrait dépasser les 80 tonnes.

Une réunion avait été organisée dans les locaux de la Banque Alimentaire pour lancer la campagne de la collecte et avait été l'occasion d'y convier les autorités de Charente Maritime, le Préfet, le Député en exercice, Jean-Louis Léonard, le représentant de la Communauté de ville, le Maire de La Rochelle représenté par Maxime Bono, les Président de la CCI de La Rochelle et de Rochefort et le Président du Conseil Régional.

C'est à cette occasion qu'une intervention conjointe de Marc Dupuy, au nom de l'Interclub et Jacques Luciani, alors Président de la BA, a fait état de l'exiguïté des surfaces de stockage et la nécessité, compte-tenu de la croissance du nombre de personnes aidées de trouver de nouveaux locaux d'une surface au moins double de l'actuelle.

## L'INSTALLATION DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

C'est ainsi que le Conseil Général de Charente Maritime décida de mettre à la disposition de la BA un entrepôt de 850 m<sup>2</sup> ainsi que des bureaux situés au 49 avenue de Vaucanson à Périgny.

C'est le 2 septembre 1994 que les 12 bénévoles et les 3 CES s'installaient physiquement dans leurs nouveaux locaux et continuaient à stocker et gérer les denrées collectées.

Ces nouveaux moyens avaient permis d'augmenter sensiblement le tonnage des denrées alimentaires pour que les associations partenaires puissent distribuer 4 kgs de produits par personne tous les 15 jours.

L'inauguration des nouveaux locaux eu lieu le vendredi 4 novembre 1994 en présence de nombreuses personnalité et en particulier de MM. Léonard, Maire de Chatellaillon, Harel Vice-Président du Conseil Général, Dandrel, Président de la Fédération des Banques Alimentaires, Rogeon, Maire de Périgny.

## LES PRESIDENTS

André BARRAUD	1987/1989
François BUET	1989/1992
Jacques LUCIANI	1992/2010
Jean-Claude DELON	2010/2012
Gilles JOUINOT	2012/2017
Robert GAILLARD	2017

## LES DONNÉS DES ÉCOLIERS

C'est en 1989 que le président de la BA rencontre l'Inspecteur d'Académie et les responsables des aumôneries des établissements privés pour effectuer une opération de collecte de denrées alimentaires dans leurs établissements tant dans les écoles primaires que dans les lycées et collèges au cours du mois d'octobre précédent la collecte nationale. Des sacs en plastique et des textes explicatifs sont distribués aux élèves par les enseignants. De retour chez eux, les élèves remplissent les sacs de produits non périssables et les ramènent dans leurs établissements respectifs. Chacune des 38 associations ramasse ensuite les sacs qui seront transportés à Périgny avec le concours de 4 camions de l'Armée. C'est au total un tiers de la collecte qui sera ainsi réuni

## LA BANQUE ALIMENTAIRE AUJOURD'HUI

Depuis ses débuts, la Banque Alimentaire de Charente Maritime a continué à se développer face à l'augmentation des personnes à aider.